



L'AG du 13 avril 2018 à Rennes se prononce pour une journée de grève « DGFIP morte »

À la suite de la grève massive du 22 mars 2018, les agents réunis en assemblée générale à Rennes le 5 avril dernier, avec les sections syndicales CGT, Solidaires et FO avaient décidé :

- de **recueillir**, poste par poste, service par service, les **revendications des agents**,

- d'exprimer par **une déclaration commune à l'occasion du CTL** du 13 avril les revendications suivantes:

- Arrêt des suppressions d'emplois, pourvoi des postes vacants ;
- Arrêt des restructurations, fusions et fermetures de sites et de services ;
- Maintien de toutes les missions et respect de la séparation ordonnateur/comptable ;
- Défense de la promotion interne ;
- Maintien du statut général et de nos statuts particuliers, non aux nouvelles règles DG en matière de mutation, non au jour de carence et au gel du point d'indice ;
- Abandon du prélèvement à la source (PAS) ;
- Retrait des projets destructeurs Action publique 2022.

- d'organiser un **rassemblement massif des agents de la DRFiP le 13 avril** à 11h30 devant le centre des finances publiques de Rennes Magenta.

Les organisations syndicales nationales de la DGFIP, dans leur déclaration commune du 26 mars, ont précisé: *«Inscrire la mobilisation dans la durée constitue un impératif si nous voulons empêcher la destruction de notre administration et plus largement celle du service public»*. Comme pour la réforme ferroviaire, contre laquelle luttent les cheminots en grève, le gouvernement ne parle que de « concertation », c'est à dire qu'il demande aux organisations syndicales d'être d'accord avec ses projets. Il refuse d'ouvrir de véritables négociations, y compris au plan fonction publique,

Les collègues réunis à l'assemblée générale ont décidé :

- **que les représentants du personnel présents ne retourneraient pas siéger au CTL l'après midi ;**
- **d'inviter leurs collègues à participer à la manifestation unitaire organisée par les unions départementales CGT, Solidaires, FO et FSU le jeudi 19 avril à 11 h à l'esplanade Charles de Gaulle ;**
- **de réaffirmer et de faire remonter aux syndicats nationaux de la DGFIP leur volonté de programmer rapidement une journée de grève -DGFIP morte- à l'occasion de la campagne IR ;**
- **un nouveau rassemblement devant l'accueil du CFP de Rennes Magenta mardi 17 avril à 11h 30, (une intersyndicale DGFIP nationale est prévue lundi 16 avril, ce sera l'occasion d'en rendre compte et de décider des suites à donner).**

comme l'ont constaté les organisations CFE CGC – CFTC – CGT – FAFP – FO – FSU – Solidaires, qui ont fait part de leur résolution à mettre en œuvre tout le mois d'avril un processus d'actions et d'initiatives qui s'inscrit résolument dans la durée.

Avec la mission CAP 2022, la DGFIP est en danger de mort ! Nos missions, nos services, notre statut sont dans la ligne de mire du gouvernement. Nos salaires sont gelés, nos droits et garanties sont attaqués, notamment avec les reculs en termes de droits à mutation que le DG veut imposer pour faciliter les restructurations dans les départements.

Le matin du 13 avril, des tracts ont été diffusés aux usagers devant le CFP de Rennes Magenta afin de les alerter sur les dangers qui pèsent sur le service public, notamment avec la mise en place du prélèvement à la source, et l'obligation faite aux contribuables de souscrire leur déclaration de revenus par Internet. A la clé, ce sont de nouvelles suppressions d'emplois massives et fermetures d'accueil au public (à noter que le projet de mouvement du 1^{er} septembre 2018 prévoit un sous-effectif de 43,4 agents C).

A 11h30, près d'une centaine d'agents se sont réunis devant le Centre des Finances Publiques, la presse était présente. Les représentants du personnel CGT Solidaires et FO de la DRFiP 35, qui siégeaient au CTL le matin, ont rendu compte des réponses de la Direction aux questions évoquées dans la déclaration liminaire commune. Sur la campagne IR 2018, la direction se contente de reconduire le dispositif des années précédentes, alors que chacun sait qu'avec le prélèvement à la source et la télédéclaration obligatoire, nos accueils, nos trésoreries, nos services vont être saturés (téléphone, messageries...). Le chaos menace la DGFIP, sans parler des bugs informatiques liés à la déclaration préremplie dont la presse s'est faite l'écho.

**MARDI 17 AVRIL : TOUS AU RASSEMBLEMENT
11h30 devant MAGENTA**